



DYNAMIQUES NORMATIVES DU PRINCIPE DE PRÉCAUTION ET MÉTAMORPHOSES DE LA RESPONSABILITÉ JURIDIQUE

Recherche collective réalisée avec le soutien de la
Mission de recherche Droit et Justice et de l'UMR de droit comparé de Paris

Décryptage du contentieux pénal en matière de sécurité environnementale, sanitaire et alimentaire : quelle place pour le principe de précaution ?

Journée d'étude

26 mars 2015 de 10h30 à 16h00
UMR de droit comparé de Paris – salle 309
9, Rue Malher 75004 Paris

Ce séminaire ouvre la deuxième étape de la recherche portant sur les « métamorphoses de la responsabilité juridique ». S'appuyant essentiellement sur l'analyse comparée du contentieux qui s'est développé en France et en Italie dans les domaines de la sécurité environnementale, sanitaire et alimentaire, le séminaire vise à déterminer l'incidence que le principe de précaution peut avoir sur les catégories de la responsabilité et du procès pénaux.

Programme

10h30 : Accueil des participants

10h45 : Le contentieux français, *par* M. François Rousseau, Professeur à l'Université de Nantes

11h30 : Discussion

12h30 : *Déjeuner*

14h00 : Le contentieux italien, *par* M. Donato Castonuovo, Professeur à l'Université de Modène

14h45 : Discussion

16h00 : Fin des travaux

Place limitées - Pour inscriptions :
luca.dambrosio@college-de-france.fr